



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

Avenue E. Mounier 100 – 1200 BRUXELLES

Programme

Éducation musicale

1^{er} degré commun

Humanités générales et technologiques
D/2015/7362/3/13

La FESeC remercie les membres du groupe à tâche qui ont travaillé à l'élaboration du présent programme.

Elle remercie également les nombreux enseignants qui l'ont enrichi de leur expérience et de leur regard constructif.

Elle remercie enfin les personnes qui en ont effectué une relecture attentive.

Ont participé à l'écriture de ce programme :

Emmanuelle Detry,

Isabel Feron,

Alain Gahima,

Véronique Gilles,

Herbert Meyer,

Sergio Nardi,

Alain Virlée,

Muriel Weis

Toute reproduction de cet ouvrage, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sauf exception dans le cadre de l'enseignement et/ou de la recherche scientifique (articles 21 et suivants de la loi du 30 juin 1994 (modifiée le 22 mai 2005) relative au droit d'auteur et aux droits voisins).

Ainsi, les enseignants sont autorisés à reproduire et à communiquer des *extraits d'œuvres* pour autant que la source soit mentionnée, que les reprographies soient utilisées à des fins pédagogiques et dans un but non lucratif.

Ce document respecte la nouvelle orthographe.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
FONDEMENTS ET RÔLE DE L'EXPRESSION ARTISTIQUE	7
Spécificités et finalités des cours d'expression	8
BASE LÉGALE, CONCEPTS ET DÉFINITIONS	9
1. Présentation générale	9
1.1. Deux programmes pour deux disciplines : « Éducation plastique » et « Éducation musicale »	9
1.2. Statut et rôle du programme	10
1.3. L'éducation à la citoyenneté	10
1.4. Cadre juridique utile : les droits d'auteur	11
Notion d'œuvre.....	11
Notion de droit d'auteur.....	11
Les exceptions dans le cadre de l'enseignement et de la copie privée	12
2. Cadre et références	13
2.1. Socles de compétence en éducation artistique	13
2.2. Axes d'intégration	15
MISE EN ŒUVRE	17
1. Approches pédagogiques	17
1.1. Planification des apprentissages sur le degré	17
1.2. Méthodologie.....	18
1.3. La vie en classe	19
1.4. L'archivage	19
1.5. Axes d'intégration et ressources.....	20
1.5.1. Découvrir et expérimenter.....	20
1.5.2. Imaginer, réaliser et réinvestir	21
1.5.3. Communiquer, interagir et partager	21
2. L'évaluation.....	23
2.1. L'évaluation formative	23
2.2. L'évaluation certificative	23
2.3. Comment évaluer ?	23
2.3.1. Les balises	23
2.3.2. Le processus.....	24
2.4. L'évaluation en expression musicale : critères (définitions) et indicateurs (propositions)	25

3. Exemples de situations d'apprentissage	27
3.1. Les caractéristiques du son : la hauteur. Ma journée en sons	28
3.2. Les caractéristiques du son : le timbre.....	30
3.3. Une approche du chant avec les adolescents	32
Préalable à l'activité	32
Exemples	33
3.4. Proposition de travail à partir de la chanson « Formidable » de Stromae.....	37
3.5. Tempo, rythmes et superpositions	38
Évaluation	39
3.6. Les caractéristiques du son : l'intensité	40
3.7. Activation d'un chant africain : fatou yo	43
3.8. Outil d'analyse : grille d'écoute.....	46
GLOSSAIRE	47
BIBLIOGRAPHIE	49

INTRODUCTION

Si tous les jeunes ne deviendront pas des artistes professionnels ou amateurs, leur sensibilité peut cependant être éveillée pour provoquer un plaisir esthétique et des compétences peuvent être développées pour qu'ils puissent explorer leurs capacités créatrices, nécessaires dans de nombreux domaines, et découvrir leur personnalité.

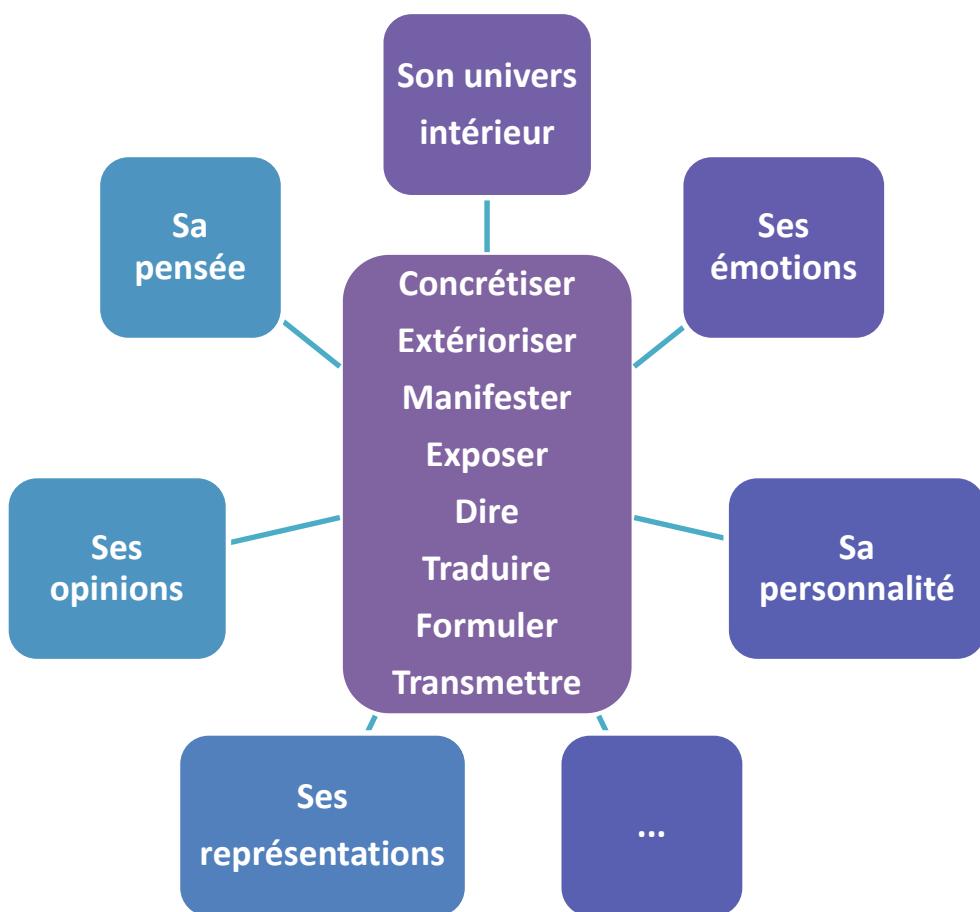
En initiant aux différents arts, l'école se doit de :

- sensibiliser à toutes les formes d'expression, notamment en exerçant les perceptions visuelles et auditives pour développer des démarches créatives ;
- et ce faisant, développer des comportements (autonomie, esprit critique, tolérance, etc.) tels que l'élève puisse acquérir une qualité de vie en devenant un citoyen du monde, responsable, donc libre.

FONDEMENTS ET RÔLE DE L'EXPRESSION ARTISTIQUE

« *S'exprimer, c'est avoir quelque chose à dire aux autres et trouver son moyen de le communiquer* » Célestin Freinet (1896-1996).

S'EXPRIMER, C'EST...¹



¹ Ce schéma est issu d'un brainstorming autour de la conception de ce programme, il s'agit d'une construction non exhaustive, à enrichir, moduler, ...

Spécificités et finalités des cours d'expression

Les cours d'expression s'inscrivent dans la perspective de l'éducation aux choix, qui vise à ce que « *L'élève soit capable de poser des choix raisonnés, de les communiquer et les argumenter, tant dans sa vie professionnelle que dans son projet d'études et d'orientation.* »

L'expression trouve son inspiration dans toutes les cultures. Elle trouve sa richesse et son ouverture dans la multiplicité des formes et des moyens qu'elle utilise. Elle touche chacun dans sa vie quotidienne et mêle toutes les formes d'expressions possibles qu'elles soient verbales, orales, corporelles, graphiques, visuelles ou sonores.

Les activités d'expression induisent une attitude réflexive qui oblige l'élève à explorer différentes manières de communiquer et de représenter son univers personnel.

L'utilisation d'un langage, quel qu'il soit, permet de formuler sa pensée pour faire connaître ses opinions, représenter ses sentiments, transmettre une information sous une forme pertinente et personnelle. Cela permet au jeune d'enrichir la connaissance qu'il a de lui-même, de mieux se situer pour appréhender les autres et son époque, de prendre une part active dans son environnement.

La volonté d'impliquer le jeune dans sa capacité à faire des choix et à prendre des décisions implique une ouverture vers l'expérimentation d'activités se fondant sur des pratiques larges et variées.

L'utilisation des pratiques d'observation, d'analyse, de décodage et d'expérimentation développera la capacité du jeune à choisir et à réagir avec un esprit critique aux messages sonores et/ou visuels qui le sollicitent.

Le défi pour les enseignants sera d'intégrer ces ressources dans des situations d'apprentissages qui permettront, à la fin du degré, de pouvoir certifier l'élève sur base des trois grands axes d'intégration du programme (voir page 15) tout en ayant participé à son bien-être et à son développement personnel.

SPÉCIFICITÉS DES COURS D'EXPRESSION ARTISTIQUE DU DOMAINE MUSICAL

L'expression musicale au 1^{er} degré favorise le développement de l'élève au sein du groupe, lui permet de s'ouvrir et de s'exprimer sur base de savoir-faire et de savoir-être, plutôt que sur des savoirs.

Il s'agit bien d'éduquer par la musique et non pour la musique².

La dimension pratique et les productions sonores sont donc incontournables.

² Décret « Missions » art. 6 (« confiance en soi » et « développement de la personne »).

BASE LÉGALE, CONCEPTS ET DÉFINITIONS

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1. Deux programmes pour deux disciplines : « Éducation plastique » et « Éducation musicale »

Au-delà des intitulés « Éducation plastique » et « Éducation musicale », ces programmes remplacent le précédent³ et s'en différencient par leur volonté de donner pleinement leur place à l' « **EXPRESSION plastique** » et à l' « **EXPRESSION musicale** ».

Cette adaptation se traduit dans l'écriture par la modification presque systématique du terme « éducation » en « expression ».

Cette orientation implique un accent vers l'**expérimentation** la plus large possible des moyens et des méthodes qui permettent l'expression du langage plastique et du langage musical, avec la nécessité de les différencier.

Ces programmes font suite à la parution du décret relatif à l'organisation pédagogique du premier degré⁴ et constituent une mise en œuvre des socles de compétences⁵.

Ils s'inscrivent dans la philosophie du décret Missions (articles 21, 22 et 23), qui prévoit explicitement d'assurer chez l'élève la mise en place d'une réflexion sur une orientation positive à l'issue du 1^{er} degré.

³ Éducation artistique D/2007/7362/3/10.

⁴ Décret du 1^{er} juin 2006, modifié le 11 avril 2014.

⁵ Document publié par l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique – Service Général de Pilotage du Système éducatif.

http://www.enseignement.be/download.php?do_id=1658&do_check=, ou pp.66-73 dans la version papier.

1.2. Statut et rôle du programme

Le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire prévoit (article 16) que le « Gouvernement détermine les socles de compétences et les soumet à la sanction du Parlement ».

Ces documents, rédigés par des groupes de travail composés de conseillers pédagogiques, d'inspecteurs et de professeurs des trois réseaux d'enseignement, s'attachent à définir, pour chaque discipline les compétences et les savoirs à maîtriser sur lesquels devront porter la certification.

Leur rédaction a été supervisée par la Commission de pilotage. Les textes ont été approuvés par le Conseil général de concertation (intercaractères), le Gouvernement les a fixés, le Parlement les a confirmés après les avoir amendés⁶.

Ce sont les programmes, « référentiels de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un Pouvoir Organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées ». Leur approbation par la Commission des Programmes et par le Ministre confirme que, correctement mis en œuvre, ils permettent d'acquérir les compétences et de maîtriser les savoirs définis dans les Socles de compétences.

Ce programme s'impose pour les professeurs de l'enseignement secondaire catholique comme document de référence ; il s'inscrit dans la logique décrétale des compétences à atteindre et explicite les visées éducatives et pédagogiques de la Fédération de l'enseignement secondaire catholique.

1.3. L'éducation à la citoyenneté⁷

L'expression artistique est présente dans toutes les cultures, elle est universelle. Elle est ouverte, riche et productive de par la multiplicité des formes et des moyens qu'elle utilise.

L'utilisation de divers moyens de communication et la valorisation des créations des jeunes favorisent l'échange interculturel et l'exercice de l'esprit critique. L'interprétation, l'analyse et la compréhension des diverses cultures contribuent à faire de chacun un acteur citoyen responsable.

L'utilisation d'un langage artistique permet de se découvrir, de formuler sa pensée, de faire connaître et de partager ses sentiments. Le jeune peut ainsi confronter ses opinions à celles des autres de manière pertinente et personnelle et s'inscrire dans un processus d'apprentissage de la relation à autrui.

Ces démarches peuvent également être réalisées dans le cadre d'activités transversales.

⁶ Décret « Missions » art. 61 et textes accessibles via le site <http://www.enseignement.be>.

⁷ Décret « Missions » art. 6.

1.4. Cadre juridique utile : les droits d'auteur

Notion d'œuvre

La Loi sur les droits d'auteur et droits voisins du 30 juin 1994, modifiée par la loi du 22 mai 2005 qui transpose en droit belge la directive européenne 2001/29, donne une portée générale au concept d'œuvre.

Il s'agit aussi bien :

- d'œuvres littéraires (livres, manuels scolaires, articles de presse, ...) : écrits en tout genre, leçons, conférences, discours, sermons ou toute autre manifestation de la pensée ;
- d'œuvres plastiques (photographies, cartes, dessins, peintures, ...) ;
- d'œuvres audiovisuelles et sonores (films, musiques, chansons, ...).

Pour définir une œuvre protégée, on vérifiera son originalité et la volonté de son auteur de communiquer à travers elle. Il faut en outre que l'œuvre soit matérialisée (support papier ou support numérique) ; l'idée seule n'est donc pas protégée.

Le droit d'auteur se prolonge pendant septante ans après le décès de l'auteur au profit de la personne qu'il a désignée à cet effet ou, à défaut, de ses héritiers. Passé ce délai, l'œuvre n'est plus protégée et peut donc être utilisée librement.

Notion de droit d'auteur

L'article 1^{er} de la loi sur les droits d'auteur dispose : « *l'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique a seul le droit de la reproduire ou d'en autoriser la reproduction, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, qu'elle soit directe ou indirecte, provisoire ou permanente, en tout ou en partie (...). L'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique a seul le droit de la communiquer au public (...). L'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique a seul le droit d'autoriser la distribution au public, par la vente ou autrement, de l'original de son œuvre ou de copies de celle-ci.* »

L'auteur jouit à l'égard de son œuvre de deux types de droits :

- les droits moraux ont pour objet de préserver la personnalité de l'auteur, en lui garantissant le droit de paternité, le droit de divulgation de l'œuvre, mais aussi le droit au respect de l'œuvre ;
- les droits patrimoniaux ont pour objet la communication publique et la reproduction (édition et copie) de l'œuvre.

Le droit d'auteur ainsi que les règles qui y sont associées ont pour fonction principale de garantir à l'auteur l'exclusivité de certains actes d'exploitation de son œuvre, comme la reproduction ou la communication au public de celle-ci.

C'est pourquoi le principe général de la loi sur les droits d'auteur est la demande préalable aux ayants droit d'une œuvre protégée pour toute utilisation de celle-ci.

Le législateur a cependant prévu des **exceptions** – strictement réglementées et contre rémunération équitable des auteurs et éditeurs – pour la reproduction des œuvres dans un but didactique ainsi que pour la copie dans un but privé (la copie privée, dans le cadre du cercle familial, c'est-à-dire pour les personnes vivant sous un même toit).

Les exceptions dans le cadre de l'enseignement⁸ et de la copie privée⁹

Il est autorisé de reproduire en vue d'illustrer des cours (ou dans un but strictement privé) :

- des courts fragments de livres (citations ou courts extraits) ;
- des articles de journaux, de revues, ... totalement ou partiellement ;
- des photographies, des graphes, des croquis, ... totalement.

Il est autorisé de diffuser des œuvres audiovisuelles en vue d'illustrer un cours (ou dans un but strictement privé) à condition que cela ne porte ni préjudice à l'auteur ni préjudice à l'exploitation normale de l'œuvre et que les références exactes de l'œuvre (le nom de l'auteur et sa source) soient indiquées sur le document utilisé.

Le droit d'auteur s'applique de facto aux productions des étudiants¹⁰.

⁸ http://www.sabam.be/sites/default/files/Francais/Main-menu/SABAM/DOWNLOAD/BROCHURE/arteres_beginners.pdf
http://www.enseignement.be/hosting/circulaires/upload/docs/2658_20080917170802.pdf.

⁹ Loi du 30 juin 1994, art. 21 et suivants.

¹⁰ Voir à ce sujet la rubrique « Propriété intellectuelle » du site du SPF Économie : http://economie.fgov.be/fr/entreprises/propriete_intellectuelle/droit_d_auteur/#.VpzqKU82eCQ.

2. CADRE ET RÉFÉRENCES

2.1. Socles de compétence en éducation artistique

« Référentiel présentant de manière structurée les compétences de base à exercer jusqu'au terme des huit premières années de l'enseignement obligatoire et celles qui sont à maîtriser à la fin de chacune des étapes de celles-ci parce qu'elles sont considérées comme nécessaires à l'insertion sociale et à la poursuite des études. »

Extrait du Décret « Missions »

Il revient à chaque professeur d'apprécier le niveau de maîtrise de ses élèves en éducation musicale afin d'adapter la méthodologie d'apprentissage à mettre en place pour tendre à l'acquisition des compétences à 14 ans.

SOCLES DE COMPÉTENCES DU DOMAINE MUSICAL

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES	DEGRÉ DE MAITRISE À 14 ANS
Percevoir et différencier les sons, les bruits, les notions.	<i>Les groupes et familles d'instruments et leurs composantes.</i>
Chercher, repérer et nommer des objets, des ambiances, les qualités sonores.	<i>Différents styles, des critères de reconnaissance.</i>
Identifier, classer et associer des voix, des décors musicaux, des extraits sonores, des instruments des productions multiculturelles, ...	<i>Instruments et leurs familles.</i> <i>Voix et ensembles vocaux.</i> <i>Association des caractères rythmiques binaires, ternaires à des mouvements corporels.</i>
Décoder des langages (composition, couleurs, espaces, matières, sons, gestes, ...) utilisés pour construire des images médiatiques	<i>Et saisir les messages implicites, symboliques.</i>
Décrire et comparer des productions d'artistes.	<i>De régions, d'époques, de cultures et de fonctions différentes.</i>
Identifier des modes d'expression et des techniques d'exécution	<i>Et leur adéquation avec le sujet d'une œuvre.</i>
Situer une œuvre dans son contexte historique et culturel.	
Décrire la manière dont les éléments composant une production sont organisés.	
Reproduire, imiter, copier des mouvements, des gestes.	<i>Reproduire des gestes de rythmique instrumentale.</i>
Reproduire, imiter, copier des expressions vocales.	<i>Reproduire une séquence vocale, verbale en résistant aux attirances sonores.</i>
Reproduire, imiter, copier des expressions rythmiques et mélodiques.	<i>Appliquer des indications d'interprétation (respirations, accentuation, intensité).</i>
Reproduire, imiter, copier des expressions sonores.	<i>Exécuter une partition de polyrythmie.</i>
Comprendre, organiser, interpréter, créer des mouvements, des gestes.	<i>Interpréter corporellement une forme musicale entendue.</i>
Comprendre, organiser, interpréter, créer des expressions vocales.	<i>Associer geste, parole, voix et musique pour en faire un ensemble d'expression cohérent.</i>
Comprendre, organiser, interpréter, créer des expressions sonores.	<i>Harmoniser les codes au sein du groupe classe.</i>
Comprendre, organiser, interpréter, créer les éléments d'un message sonore.	<i>Dégager les éléments principaux qui constituent la structure d'une pièce musicale simple.</i> <i>Isoler le texte ou le rythme ou la mélodie d'un chant (dire le texte, frapper le rythme, jouer la mélodie, ...).</i>
Comprendre, organiser, interpréter, créer en manipulant des instruments de la percussion scolaire, des éléments de bruitage, les qualités sonores, les éléments de rythme et de voix.	
Traduire une ambiance, une atmosphère, une perception personnelle.	

2.2. Axes d'intégration

La formulation des compétences socles¹¹ permet d'identifier clairement ce qui est attendu de l'élève en termes de d'apprentissages à mobiliser.

L'intégration de ces compétences permettra à l'enseignant de certifier l'élève à la fin du degré sur base du niveau de maîtrise atteint.

L'articulation des compétences permettra une ouverture vers les **trois axes** ci-dessous, regroupements utiles qui constituent des pôles à garder en ligne de mire.

1. Découvrir et expérimenter

Compétences alimentées par la perception personnelle et sensorielle de l'élève, elles impliquent une capacité d'exploration des modes, des notions et des langages au sens le plus large possible.

2. Imaginer, réaliser et réinvestir

Compétences qui se manifestent dans l'aptitude de l'élève à établir des liens entre ses différents apprentissages pour s'extérioriser à travers ses productions.

3. Communiquer, interagir et partager

Compétences qui invitent l'élève à poser un regard sur son expérience et sur les moyens mis en œuvre, elles incitent à l'argumentation et permettent le développement de leur esprit critique.

Pour atteindre ces finalités, le développement des compétences reliées à la dimension créative et à la sensibilité artistique passe par la pratique d'expressions multiples qui favorisent l'acquisition de repères culturels et historiques.

Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet à l'élève d'exprimer ses sensations, ses émotions, ses préférences et ses choix.

¹¹ La compétence met en œuvre un ensemble de savoirs, savoir-faire et de savoir-être permettant d'accomplir une tâche dans un contexte donné. Elle doit être évaluable et ainsi répondre à des critères et à des indicateurs précis.

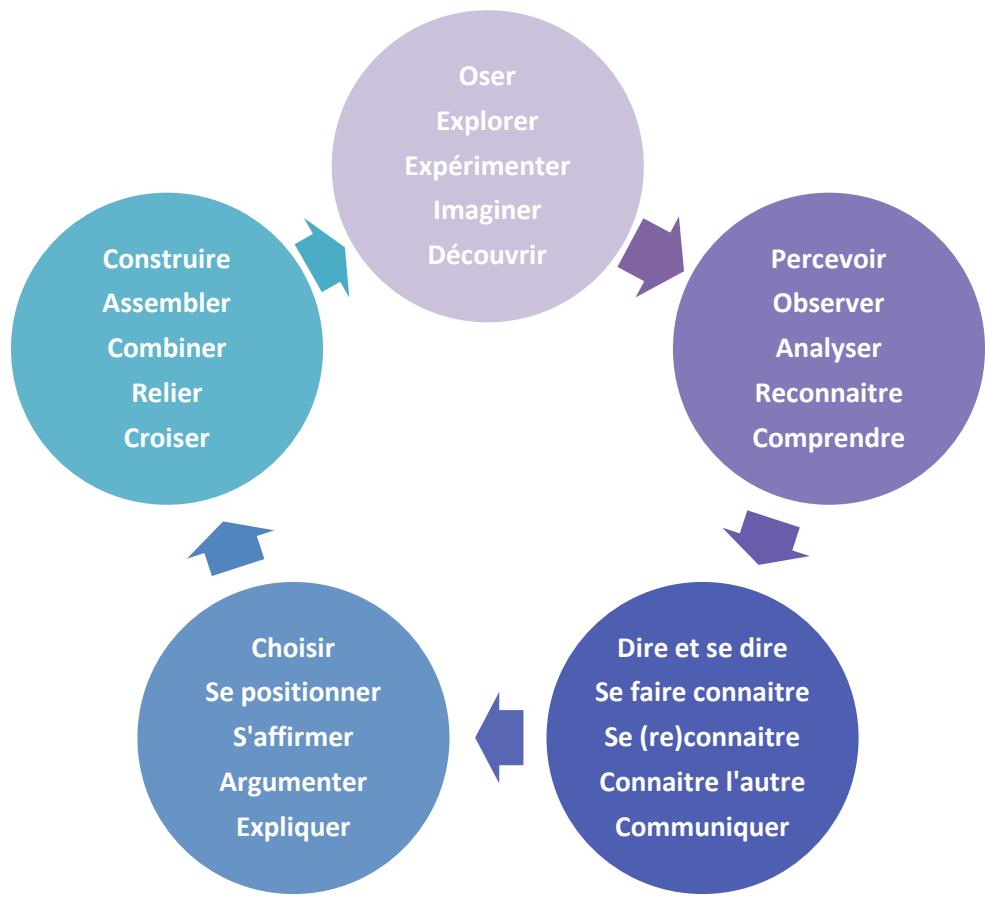
MISE EN ŒUVRE

1. APPROCHES PÉDAGOGIQUES

1.1. Planification des apprentissages sur le degré

Les enseignants veilleront à planifier les parcours d'apprentissage des élèves dans la perspective des trois axes d'intégration.

Le programme n'impose aucune chronologie. C'est davantage un mouvement à initier, par exemple :



La forme de cette planification est libre. Elle doit donner une visibilité du parcours d'apprentissages établi pour les élèves sans pour autant être figée.

Ce document évoluera au fil des opportunités qui se présenteront (*expositions, excursions, actualité, évènement dans la vie de l'école, projet interdisciplinaire, ...*) et complètera ou modifiera le cadre initial.

Les choix du professeur se feront en fonction des intérêts des élèves et de la faisabilité de ses projets dans l'école.

Les contenus seront variables en fonction de différents facteurs institutionnels et organisationnels.

1.2. Méthodologie

Les cours d'expression permettent à chaque équipe éducative d'initier des projets originaux destinés à placer l'élève dans des situations favorisant un climat de confiance propice à l'expression.

L'objectif d'apprentissage et **d'éducation aux choix** implique de favoriser l'expérimentation, la recherche et la découverte à travers différentes pratiques :

- alterner le travail individuel et collectif ;
- induire le travail par projet ;
- ouvrir la classe au monde extérieur : expositions, rencontres, spectacles, concerts, opéra, ...
- encourager l'interdisciplinarité ;
- diversifier les démarches, les approches et les méthodes ;
- évaluer la possibilité et l'opportunité d'utiliser les nouvelles technologies (smartphones, tablettes, ...) ;
- varier les sujets, les techniques, les supports ;
- favoriser l'acquisition de repères culturels ;
- initier au vocabulaire spécifique du langage musical ;
- proposer ou construire avec les élèves différentes grilles d'évaluation et/ou d'auto-évaluation ;
- autoriser le débat et la remise en question ;
- permettre une pratique plaisir de la musique.

Pour permettre à chaque jeune :

- d'être l'acteur de son apprentissage en posant des choix réfléchis ;
- d'être touché là où il peut donner le maximum de son potentiel ;
- d'être écouté et respecté dans ses différences ;
- d'être confronté à ses ressources et à ses limites ;
- de trouver du sens à ce qu'il fait en créant des liens entre les disciplines ;
- d'être sensibilisé à ce qui touche à la diffusion des œuvres : les droits d'auteurs, la SABAM, les lois, les enjeux économiques.

La voix est l'outil d'expression musicale le plus immédiat et le plus utilisé à travers le monde. Pour cette raison, elle constitue une activité privilégiée du cours d'expression musicale au 1^{er} degré.

L'expression vocale apporte non seulement une maîtrise simultanée de plusieurs composantes corporelles (posture, respiration, phonation, résonance, ...). Elle participe aussi à une amélioration de la mémorisation, de la concentration, de l'attention à soi et aux autres, de l'auto-évaluation, de la solidarité et du respect mutuel.

Les compétences précitées peuvent être mobilisées à travers des contenus en lien direct avec le vécu et l'actualité. Cette approche induira chez le jeune une réflexion éthique par rapport à des thématiques qui font partie de son quotidien et participera à sa formation de citoyen responsable. Par exemple :

- chansons dont les textes font référence à la société, à l'actualité, ...
- musiques du monde ou plus traditionnelles (multiculturalité) ;
- notions de collectivité et de solidarité à travers la choralité (recherche de l'harmonie musicale, écoute de l'autre, ...);
- ...

1.3. La vie en classe

La classe reste un lieu privilégié d'observation des élèves. Le travail d'expression est avant tout une expérience personnelle qui va permettre au jeune de se découvrir. « *Prendre l'élève là où il est* »...

« *La perception trouve toujours son origine dans le vécu de la personne. Elle est liée à son affectif, à ses expériences sensorielles et culturelles. Ici, toutes les réponses sont justes* »¹².

Cette démarche d'introspection demande d'instaurer dans le groupe un climat de respect, d'écoute et de bienveillance. La confiance en soi et le non jugement naîtront dans l'acceptation de soi et des autres dans leurs différences et leurs singularités. Le domaine émotionnel doit rester propriété de l'élève. C'est le respecter que de ne pas l'évaluer, raison pour laquelle il convient de déterminer très précisément et de communiquer clairement aux élèves ce qui fera ou non l'objet d'une évaluation.

Ces perceptions initiales seront enrichies par de nouvelles expériences. Alimenter l'imaginaire de l'élève et l'éveiller à la curiosité lui permettront d'enregistrer de nouvelles sensations qui serviront de points d'appui supplémentaires à la mise en œuvre d'une démarche artistique.

1.4. L'archivage

L'ensemble des productions doit être archivé au même titre que pour les autres disciplines et témoigner de tous les apprentissages de l'élève sur le degré. Les évaluations doivent être associées à ces productions.

L'archivage des travaux des élèves peut prendre différentes formes : photos, vidéos, photocopies de travaux, autres, ...

¹² DE LA GARANDERIE, Antoine, *Les profils pédagogiques. Discerner les aptitudes scolaires*, Bayard Éditions, 1980.

1.5. Axes d'intégration et ressources

1.5.1. Découvrir et expérimenter

COMPÉTENCES SOCLES	Ressources « ÉCOUTE »	Ressources « EXPRESSION »
Percevoir et différencier les sons.	Distinction des caractéristiques du son.	Production sonore en fonction des paramètres du son (la hauteur, l'intensité, le timbre, la durée).
Chercher, repérer et nommer des objets, des ambiances, les qualités sonores.	Identification auditive et visuelle des familles instrumentales et des différentes voix. Développer la compréhension du discours musical (forme, rythme, mélodie, harmonie, ...).	Découverte des différentes productions sonores par une approche pratique vocale et instrumentale. Association musiques-images-textes-gestes.
Identifier, classer et associer des voix, des décors musicaux, des extraits sonores, des instruments des productions multiculturelles,à partir de l'audition par exemple : <ul style="list-style-type: none">▪ voix chantée, parler rythmé, parler chanté, rock, jazz, voix ethniques, ensembles vocaux, ...▪ instruments solistes, ensembles instrumentaux, lutherie sauvage, Musique Assistée par Ordinateur ;▪ pulsation, temps forts et faibles, binaire, ternaire, ...▪à partir de l'expression vocale, instrumentale et corporelle.
Décrire et comparer des productions musicales.	à partir de genres et styles musicaux différents.	
Situer une œuvre dans son contexte.	par des musiques d'origines différentes : historiques et géographiques, socioculturelles, socio-économiques variées.	

1.5.2. Imaginer, réaliser et réinvestir

COMPÉTENCES SOCLES	Ressources « EXPRESSION »
<p>Comprendre, organiser, interpréter, créer des expressions sonores et corporelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ vocales ; ▪ instrumentales ; ▪ percussions corporelles ; ▪ des mouvements, des gestes. 	<p>Par rapport à des auditions sonores variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ pose de la voix (vocalises, dynamique respiratoire, posture, jeux vocaux, canons, polyphonie, ...); ▪ improvisation, ostinato, pièces rythmiques instrumentales, accompagnement, boomwhackers, lutherie sauvage, ... ▪ body clap, stepping, cellules rythmiques variées, Cup song, ...

1.5.3. Communiquer, interagir et partager

COMPÉTENCES SOCLES	Ressources « ÉCOUTE »	Ressources « EXPRESSION »
Situer une œuvre dans son contexte historique et culturel.	Musiques d'origines différentes : historiques et géographiques, socioculturelles, socio-économiques variées.	Productions des élèves (spectacles, jeux musicaux, ...).
Identifier des modes d'expression et des techniques d'exécution.		Présenter et partager ses productions. Présentation de ses choix musicaux.
Décrire et comparer des productions d'artistes.		

2. L'ÉVALUATION

« La créativité ne peut s'exprimer que si elle est libérée de tout jugement » C. Freinet

La créativité est la capacité d'un individu à imaginer ou construire et mettre en œuvre un concept neuf, un objet nouveau ou à découvrir une solution originale à un problème.

Il convient avant tout de déterminer ce qu'il y a lieu d'évaluer au sein d'un cours d'expression. À cet effet, il s'agit de ne jamais perdre de vue les compétences visées. Les professeurs seront particulièrement attentifs à donner aux moments d'évaluation leur mission la plus noble qui relève de son étymologie : « ex-*valuere* » qui signifie « extraire la valeur de... ».

2.1. L'évaluation formative

Fondée sur des compétences en devenir, l'évaluation formative vise à évaluer *le parcours, les projets, les démarches mises en place et le processus d'apprentissage* adopté par l'élève. Cette pratique amène progressivement le jeune à s'auto-évaluer en aiguisant son regard critique. Ce type d'évaluation induit une réflexion par questionnements, comparaisons, analyses, autocritiques et visera à l'autonomie du jeune dans les choix qu'il devra poser.

2.2. L'évaluation certificative

La décision qui atteste officiellement que l'élève a atteint, ou non, un degré de maîtrise suffisant des compétences nécessaires à la poursuite de son cursus scolaire s'inscrit, elle, dans une perspective **d'évaluation certificative**. Il s'agit ici d'évaluer pour les productions finales les 3 compétences-socles au sein des axes.

- **Découvrir et expérimenter.**
- **Imaginer, réaliser et réinvestir.**
- **Communiquer, interagir et partager.**

2.3. Comment évaluer ?

2.3.1. Les balises

Toute situation menant à une évaluation sera annoncée comme telle dans le Document d'Intention Pédagogique (DIP). Le professeur sera attentif à dépasser ses propres émotions face à la prestation de l'élève pour s'appuyer sur des critères et des indicateurs qui seront précisés en début d'apprentissage (et, pourquoi pas, élaborés avec les élèves).

- ⇒ En communiquant les **compétences** visées à travers le travail demandé ;
- ⇒ En formulant les **critères de réussite** liés aux compétences à mobiliser ;
- ⇒ En indiquant quels **indicateurs** permettront à l'élève de répondre aux critères attendus.

2.3.2. Le processus

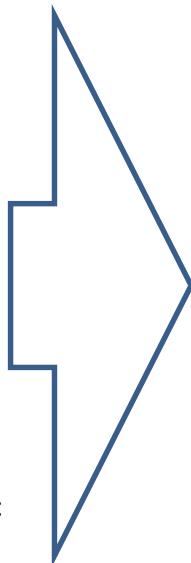
VISER LES TROIS AXES D'INTÉGRATION

Ce sont les « familles » de compétences à certifier au terme du degré

1. Découvrir et expérimenter

2. Imaginer, réaliser et réinvestir

3. Communiquer, interagir et partager



SUR BASE DE CRITÈRES

Ils permettent d'évaluer chacun des axes d'intégration et sont applicables à toutes les productions

1. Le respect des consignes

À L'AIDE D'INDICATEURS

Ils vont objectiver ce qu'il y a derrière chaque critère et sont différents pour chaque production

Par exemple

« Réalisation d'une séquence Body Clap (réaliser des séquences rythmiques sur les différentes parties du corps) »

Le tempo est-il respecté ?

L'élève fait-il preuve de cohérence dans ses phrases rythmiques ?

L'interprétation est-elle soignée ?

L'élève est-il capable d'expliquer son intention ?

- Remarques : 1. Il n'est pas obligatoire d'évaluer TOUS les axes et TOUS les critères à chaque production.
2. Les critères peuvent être pondérés en fonction de la priorité définie pour chaque travail.
3. Ce processus d'évaluation s'applique aux évaluations formatives et certificatives.

2.4. L'évaluation en expression musicale : critères (définitions) et indicateurs (propositions)

Dans son évaluation, l'enseignant prendra en compte, quel que soit le critère, la progression de chaque élève afin de valoriser le chemin parcouru par chacun.

<p>RESPECT DES CONSIGNES : l'élève répond au cadre donné au niveau du matériel (<i>support, outil, documentation, notes de cours, ...</i>), au niveau des étapes, des délais et des échéances. Il s'investit et respecte le travail des autres.</p>	<p>CRÉATIVITÉ : l'élève témoigne par son travail et ses démarches de sa capacité à faire des liens entre ses apprentissages et ses expériences. Il transpose ses découvertes et réinvestit ses différentes sources de manière personnelle.</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève a-t-il respecté la chronologie des étapes du travail ? ▪ L'élève a-t-il respecté le support, les outils, la technique ? ▪ La réalisation est-elle en adéquation avec le sujet ? ▪ L'élève a-t-il apporté la documentation, le matériel demandé ? ▪ L'élève a-t-il respecté les échéances intermédiaires, l'échéance finale ? ▪ L'élève a-t-il fait appel aux notions demandées ? ▪ L'élève s'investit-il dans son travail personnel et de groupe ? ▪ L'élève respecte-t-il les autres, les espaces de travail, le matériel, ... ? ▪ L'élève a-t-il progressé ? ▪ ... ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève fait-il preuve de cohérence dans ses phrasés rythmiques ? ▪ Les productions sont-elles abouties ? ▪ L'intensité est-elle adaptée à la production personnelle ? ▪ L'intensité est-elle dosée de manière à respecter les autres intervenants ? ▪ L'élève participe-t-il harmonieusement à la création collective ? ▪ L'élève est-il capable de reproduire des séquences rythmiques en choisissant les instruments et la technique adaptée à l'effet sonore recherché ? ▪ À partir de l'exploration de la tessiture des sonorités vocales, l'élève peut-il émettre différents sons en onomatopée pour créer un ensemble vocal esthétique et cohérent ? ▪ À partir du texte d'un chant, l'élève est-il capable de le réciter, de le dramatiser, en faire un chœur parlé, pour lui donner une interprétation nouvelle ? ▪ L'élève est-il capable de s'intégrer au groupe sur base d'expressions gestuelles individuelles ? ▪ L'élève a-t-il progressé ? ▪ ... ?
<p>QUALITÉ TECHNIQUE : l'élève, par son attitude et ses productions fait preuve d'une volonté de précision et de justesse. Il approfondit ses recherches, ses choix sont réfléchis et pertinents.</p>	<p>COMMUNICATION : l'élève est capable de donner un avis sur son travail et celui des autres (<i>argumentation, prise de recul, auto-évaluation</i>) en utilisant un vocabulaire adapté. Il présente ses travaux en les mettant en valeur</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La technique d'émission de la voix chantée est-elle contrôlée ? ▪ La production présente-t-elle des qualités de justesse rythmique ? ▪ La production présente-t-elle des qualités de justesse mélodique ? ▪ Les techniques de jeu des instruments sont-elles maîtrisées ? ▪ L'élève maîtrise-t-il la coordination des différents segments corporels ? ▪ L'élève peut-il s'exprimer idéalement sans subir l'influence d'une autre mélodie (canon, accompagnement instrument, polyphonie, ...) ? ▪ Le tempo attendu est-il respecté dans les productions vocales, rythmiques et instrumentales ? ▪ L'élève est-il capable de jouer une entité musicale du début à la fin sans interruption ? ▪ Les choix posés sont-ils judicieux par rapport à l'effet recherché ? ▪ La manière d'interpréter le texte (expression vocale) est-elle adaptée au sens du message ? ▪ L'élève a-t-il progressé ? ▪ ... ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le travail est-il mis en valeur, présenté de manière judicieuse ? ▪ L'élève est-il capable d'argumenter ses choix dans sa démarche, sa recherche, ... ? ▪ L'élève est-il capable de présenter sa production en utilisant un vocabulaire adéquat ? ▪ L'élève est-il capable d'extérioriser, de traduire ses idées, ses représentations, sa personnalité, ... ? ▪ L'élève est-il capable de s'auto évaluer ? ▪ L'élève a-t-il progressé ? ▪ ... ?

3. EXEMPLES DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

LES PROPOSITIONS QUI SUIVENT NE SE VEULENT PAS ÊTRE DES MODÈLES IMPOSÉS. Il s'agit d'exemples qui ont été rédigés et testés par des enseignants.

Il appartient à chaque enseignant de s'approprier le canevas de préparation de cours qui lui convient et d'en construire d'autres pour autant que, pour chaque production, l'élève puisse :

1. être informé de la valeur formative ou certificative du travail ;
2. savoir « comment » et « sur quoi » il sera évalué ;
3. recevoir toutes les consignes de travail et les informations sur le(s) produit(s) attendu(s) ;
4. garder les traces de son travail y compris les recherches et les expérimentations.

Les **exemples** de situations d'apprentissage suivantes regroupent :

- ⇒ des « fiches » d'exercices qui mettent en place des apprentissages à réinvestir ;
- ⇒ des canevas de préparations accompagnés de grilles d'évaluation ;
- ⇒ une grille d'audition.

Remarque. Il n'est pas obligatoire de faire une situation d'intégration pour autant que la planification permette de certifier les trois axes d'intégration au terme du degré.

3.1. Les caractéristiques du son : la hauteur. Ma journée en sons

Axes d'intégration

Découvrir et expérimenter.

Imaginer réaliser et réinvestir

Communiquer, interagir et partager.

Ressources disciplinaires à mobiliser : les qualités du son.

Degré de maîtrise attendu : savoir différencier un son aigu d'un son grave.

Matériel mis à la disposition des élèves : /

Matériel à fournir par l'élève : /

Durée de l'activité : 30 minutes.

CONSIGNES ET DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ	RESSOURCES DISCIPLINAIRES À MOBILISER									
<ol style="list-style-type: none">1. Le professeur montre la différence entre un son aigu et un son grave.2. Il demande aux élèves de se remémorer leur journée depuis leur réveil.3. Les élèves doivent indiquer par écrit quels sons ils ont entendus aujourd'hui.4. Ils doivent les différencier et les classer en sons aigus ou graves : les 5 sons les plus aigus et les 5 sons les plus graves.5. Après un quart d'heure de recherche, la classe partage ce que les élèves ont trouvé.6. S'auto-évaluer en relevant ses points forts : <table border="1"><thead><tr><th>Indicateur</th><th>Facile</th><th>Difficile</th></tr></thead><tbody><tr><td>Mémoriser les sons depuis le matin</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Différencier les sons aigus des sons graves</td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Indicateur	Facile	Difficile	Mémoriser les sons depuis le matin			Différencier les sons aigus des sons graves			<p><i>Savoir reconnaître un son à sa hauteur.</i> <i>Savoir imaginer un son sans le produire.</i> <i>Susciter et pratiquer l'écoute active.</i></p> <p><i>S'auto-évaluer</i></p>
Indicateur	Facile	Difficile								
Mémoriser les sons depuis le matin										
Différencier les sons aigus des sons graves										

GRILLE POUR L'ÉVALUATION FORMATIVE ET/OU CERTIFICATIVE

Découvrir et expérimenter		Imaginer, réaliser et réinvestir		Communiquer, interagir et partager	
CRITÈRES	INDICATEURS	A/NA	INDICATEURS	A/NA	INDICATEURS
1. Respect des consignes	L'élève respecte les règles : il y a dix sons graves et dix sons aigus sur sa feuille.		L'élève a trouvé ses sons en un quart d'heure.	A/NA	L'élève partage ses réponses en participant oralement.
2. Créativité	L'élève peut trouver des sons originaux (par exemple : les céréales dans leur boite).		L'élève peut reproduire le son qu'il n'arrive pas à classer.		
3. Qualité technique	L'élève indique bien 20 sons différents (il ne se limite pas à « la voix de Monsieur ou la voix de Madame... »).		L'élève indique clairement la manière dont le son a été produit.	A/NA	L'élève a écrit lisiblement les différents sons dans son cours, il a tracé ses colonnes à la latte.
4. Communication	L'élève fait preuve d'écoute et de respect vis-à-vis des autres.		L'élève trouve des idées originales et ne se contente pas de répéter les idées des autres.		L'élève décrit ses sons en utilisant le vocabulaire adéquat, il ne s'écarte pas du sujet.

3.2. Les caractéristiques du son : le timbre

Axes d'intégration

Découvrir et expérimenter.

Imaginer réaliser et réinvestir.

Communiquer, interagir et partager.

Ressources disciplinaires à mobiliser : les qualités du son.

Degré de maîtrise attendu : savoir identifier des sons issus de l'environnement de la classe.

Matériel mis à la disposition des élèves : les objets de la classe.

Matériel à fournir par l'élève : /.

Durée de l'activité : 30 minutes.

CONSIGNES ET DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ	RESSOURCES DISCIPLINAIRES À MOBILISER												
<p>1. Un élève est désigné comme animateur.</p> <p>2. Les élèves de la classe doivent fermer les yeux.</p> <p>3. L'élève animateur produit trois sons avec des matériaux différents dans la classe (ex. : frotter le mur, secouer une plumier, frapper sur le tableau).</p> <p>4. Les élèves de la classe ouvrent les yeux et doivent deviner comment les sons ont été produits.</p> <p>5. S'auto-évaluer en relevant ses points forts :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Indicateur</th><th>Facile</th><th>Difficile</th></tr></thead><tbody><tr><td>Reconnaitre les sons (élèves de la classe)</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Produire les sons (élève animateur)</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Respecter les consignes</td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Indicateur	Facile	Difficile	Reconnaitre les sons (élèves de la classe)			Produire les sons (élève animateur)			Respecter les consignes			<p><i>Les qualités du son.</i></p> <p><i>Le timbre.</i></p> <p><i>L'écoute des sons, des autres.</i></p> <p><i>L'attention auditive.</i></p> <p><i>S'auto-évaluer</i></p>
Indicateur	Facile	Difficile											
Reconnaitre les sons (élèves de la classe)													
Produire les sons (élève animateur)													
Respecter les consignes													

GRILLE POUR L'ÉVALUATION FORMATIVE ET/OU CERTIFICATIVE

	Découvrir et expérimenter		Imaginer, réaliser et réinvestir		Communiquer, interagir et partager	
CRITÈRES	INDICATEURS	A/NA	INDICATEURS	A/NA	INDICATEURS	A/NA
1. Respect des consignes	Les élèves respectent les règles : ils ferment les yeux.	A/NA	L'élève animateur respecte les règles imposées : il produit trois sons différenciés.	A/NA	L'élève respecte la prise de parole des autres.	A/NA
2. Créativité	La classe cherche les réponses de façon active, les réponses témoignent d'une recherche intéressante.	A/NA	Le travail et la démarche témoignent de la capacité qu'a l'élève de faire preuve de créativité : il cherche des sons qui ne sont pas courants, peu souvent entendus.	A/NA	Les élèves interagissent.	A/NA
3. Qualité technique	Qualité de l'écoute.	A/NA	Les sons produits par l'élève animateur sont bien audibles.	A/NA	Les élèves trouvent le vocabulaire adéquat pour décrire la production sonore.	A/NA
4. Communication	L'élève ose répondre, prendre la parole.	A/NA	L'élève animateur n'hésite pas à utiliser des objets de manière créative pour en produire des sons.	A/NA	Les élèves n'interrogent pas ceux qui ont ouvert les yeux.	A/NA

3.3. Une approche du chant avec les adolescents

Préalable à l'activité

INTRODUCTION : SORTIR DU CHAOS DU MONDE

Tout d'abord, cessons de croire que les adolescents n'aiment pas chanter. Même les élèves les plus timides et les plus rebelles finissent par apprécier de chanter, mais pour cela il y a quelques règles à respecter qui sont tout d'abord de ne jamais obliger quelqu'un à chanter seul en public, ensuite de ne pas brusquer l'approche du chant et de prendre le temps d'aborder le travail de la voix, du souffle de manière ludique. Aborder le chant par le biais d'une conscience du corps, de ses points d'appui, de son équilibre, est en soi déjà une source de Bien-être. On accordera une importance élémentaire au respect du silence, à la parole de l'autre. Sans le silence, il n'y a pas de musique, sans l'écoute, non plus. Dès la première leçon, sortons du chaos du monde et construisons un espace où chacun et chaque son ont leur place !

PREMIER JOUR, PREMIER CHANT

La rencontre avec de nouveaux élèves est un moment à privilégier pour donner le ton. Si dès la première rencontre, l'enseignant peut capter la motivation de ses élèves, la classe rentrera d'emblée dans une dynamique qui lui permettra d'aborder le chant sans entrave. Après avoir demandé à chaque élève de se présenter, de dire s'il pratique un instrument ou quelle musique il écoute, l'enseignant peut passer directement à l'échauffement vocal en partant de la posture. Mais il est essentiel de rassurer les élèves sur le fait qu'ils ne devront pas chanter tout seuls, ils chanteront ensemble.

BONNE POSTURE, BELLE AVENTURE

Qui peut envisager de faire du chant en étant replié sur soi ? Comment envisager d'appréhender le corps pour redresser la colonne et ouvrir toute la région du cœur et des poumons, région tellement bien protégée s'il se doit ! Même un élève semblant timide ou réservé, par une bonne posture peut s'avérer confiant.

EXPÉRIMENTER LA POSTURE ADÉQUATE

Écarter les pieds à largeur d'épaules, pieds parallèles. Menton légèrement rentré. Sentir comme un fil qui étire le haut de la tête (fontanelle) vers le ciel. Toute la colonne est étirée par ce fil (on peut le sentir du bas du dos vers la tête ou à partir des pieds). Lâcher les épaules, tous les muscles autour, tout en maintenant la colonne bien étirée. Ouvrir les aisselles.

COMMENT ABORDER LA RESPIRATION ?

Une fois que la posture sera prise, il pourra être sans doute utile de la rappeler quelques minutes plus tard, car la tendance est souvent à l'affaissement. La respiration est douce et tranquille. Porter les mains sur l'abdomen. Sentir comme si on gonflait un ballon à l'inspiration et qu'on le dégonflait à l'expiration, tout en rentrant le ventre.

LE SOUFFLE ENTRE EN VIBRATION

On peut demander de fermer les yeux. La respiration est tranquille ; après une respiration, on inspire par le nez et on expire sur un son musé (les lèvres sont fermées), n'importe lequel. Parfois, il y a une telle concentration que tout le monde chante le même son sans s'être concerté. Sinon, cela peut donner un résultat étonnant, mais intéressant ; l'ensemble se construit d'emblée sur des sons consonants de manière générale. Le prochain son doit être celui que l'enseignant donne, la consigne est que tout le monde chante ce son-là, on choisit un son assez grave, mais adapté au registre des filles.

Progressivement, monter d'un demi-ton sur le motif : do-ré-do toujours en musant. Rappeler qu'à l'inspiration, on gonfle le ventre. Rappeler la posture. Au bout de 4 à 5 étapes, introduire les syllabes D-A-I-O-U ou D-A-O-U-I. Les élèves vont se regarder et sourire, car il y a la sensation du son qui sort de la bouche. Il est bon de leur faire dire les sensations qu'ils éprouvent quand le son voyage dans leur corps, insistez sur la nature du son qui fait vibrer le corps comme une grosse caisse de résonance, faites sentir les joues, le crâne, le thorax, la gorge, et faites-leur parler de ces sensations, ils prendront confiance. Ils peuvent aussi s'amuser à faire voyager le son en écoutant les autres, un élève après l'autre se mettant en retrait, par exemple. On peut aussi boucher le nez ou légèrement tourner les paumes vers les oreilles pour capter les sensations liées à l'écoute.

ET BIEN, CHANTONS MAINTENANT !

Il ne reste qu'à apprendre le nouveau chant. Le premier chant sera d'abord facile, si possible assez entraînant et, s'il est accompagné de gestes, il sera plus vite intégré et apprécié. Mon choix s'est souvent porté sur un canon, envisageable dès le début de l'année. Un canon avec des paroles simples faciles à retenir : Mango, Bamba Li, ... Le professeur chante le chant une fois devant ses élèves pour qu'ils l'aient dans l'oreille.

Exemples

Quelques chants pour commencer l'année : mise en contexte

On peut introduire le sujet des chants de travail, le principe étant d'accompagner les gestes répétitifs avec un chant entraînant pour rendre la tâche moins pénible. (Dans nos régions : chants des lavandières, qui ont accompagné les gestes de la lessive avant l'arrivée des lave-linges, ...).

Bamba Li : chant des piroguiers – canon (Afrique)

*Bamba li bamba
Soye bali bamba bis
Bamba li bamba yé*

*Yé wana soli bayé
Yé wana soli bayé bis
Wana soli bayé
Wana soli bayé*

Mango : Chant en canon (Choralies de Vaison-la-Romaine)

*Mango mango mango mango bis
Mango mango mango
Kiwi kiwi kiwi bis
Kiwi kiwi kiwi
Ananas banana
Ananas ouh bis*

Rythmes brésiliens

Mise en contexte : découverte de musiques de carnaval, de fanfares (une part importante de notre patrimoine culturel belge).

La Samba

La Samba est un rythme de danse issu du carnaval de Rio de Janeiro. Il est originaire des quartiers défavorisés.

Le rythme de base est : I II I II I II I I

Les ensembles à percussion qui jouent la Samba dans la rue jouent sur les quatre paramètres du son :

- la hauteur (séquence avec les percussions plus aigües) ;
- la durée (séquence plus lente ou plus rapide) ;
- l'intensité (rythmes joués tous ensemble et donc plus forts ou instrument solo) ;
- le timbre (des percussions de différents types : clochettes en métal, tambour, caisse claire, ... un arrangement permet d'assembler certaines percussions en alternance avec d'autres).

Préparation rythmique (Debout en demi-cercle)

- 1) Marche sur la pulsation et prise de conscience physique de ses caractéristiques (dans tout le local).
- 2) Balancement du corps sur le rythme de la Samba (gauche : G-droite : D).
- 3) Rythme frappé sur les genoux : GGDDGGDD.
- 4) (alternativement 2X à gauche puis 2X à droite).
- 5) Rythme de la Samba (gauche-droite) : I II I II I II I II (G : 1 noire, D : deux croches).
- 6) Rythme plus rapide : IIII IIII IIII II (4 double-croches, deux croches).
- 7) Apprentissage de phrases rythmiques par imitation : enrichir le vocabulaire rythmique.

- 8) Polyrhythmie : on superpose les deux rythmes l'un à l'autre (division du groupe en deux).
- 9) Jouer sur deux timbres différents (ceux qui frappent dans les mains (plus aigu) jouent la partie plus rapide).
- 10) Deux personnes jouent le 1er temps en disant « bom » : | { { { |
- 11) Deux autres jouent en claquant la langue : | | | |.
- 12) Un autre rythme en claquant des doigts : II | II | II | II |.

La Batucada

Orchestre de percussions qui joue dans la rue et parfois même en dansant.

Mise en place d'un orchestre (Batucada) sur le rythme de la Samba.

- Répartir les instruments par catégories (matériaux et sonorités) : aigus-moyens-graves (petites percussions en métal, maracas, tambourins ou caisses claires, grosses caisses (poubelles) et autres instruments de fortune (caisse en carton, ...)).
- Trouver une introduction sur quelques battements simples avec un soliste (par exemple : question : III (triolets) | réponse : I | (blanches) Q : II | II | R : I.
- Répartir les différents groupes qui interviennent.
- Donner un rythme par groupe à répéter.
- Assembler les groupes et mettre en place en rajoutant chaque groupe l'un après l'autre.
- Commencer par le rythme de base I II | II | II | II | I.
- Rajouter les différents rythmes l'un après l'autre dans la pulsation.
- Laisser jouer le rythme le plus rapide pour la deuxième partie de la séquence.
- Faire un break hors de la pulsation, une sorte de silence pas très long.
- Recommencer avec l'ensemble des percussions qui jouent plus vite.
- Faire un jeu de questions réponses rythmiques.
- Terminer la séquence sur une phrase rythmique conclusive.

Vidéos de support sur Youtube

- Samba percussion Banda Ashé Hamburgbratze (<https://www.youtube.com/watch?v=6ZnsoQnxICA>), lien vérifié le 17/2/2016.
- Mix-Olodum Salvador Bahia (ensemble de vidéos).
- Batucada Macacos do Samba Rosario.avi (<https://www.youtube.com/watch?v=qd1cm9jmKSM>), lien vérifié le 17/2/2016.

Autres groupes ou concepts associés

- Samba
- Batucada
- Polyrhythmie
- Ostinato
- Le groupe « Stomp » : percussions à partir d'objets usuels (poubelles,...) et danse
- Le groupe « Tuyo » : musique à partir de tuyaux (plutôt instruments à vent).

Instruments

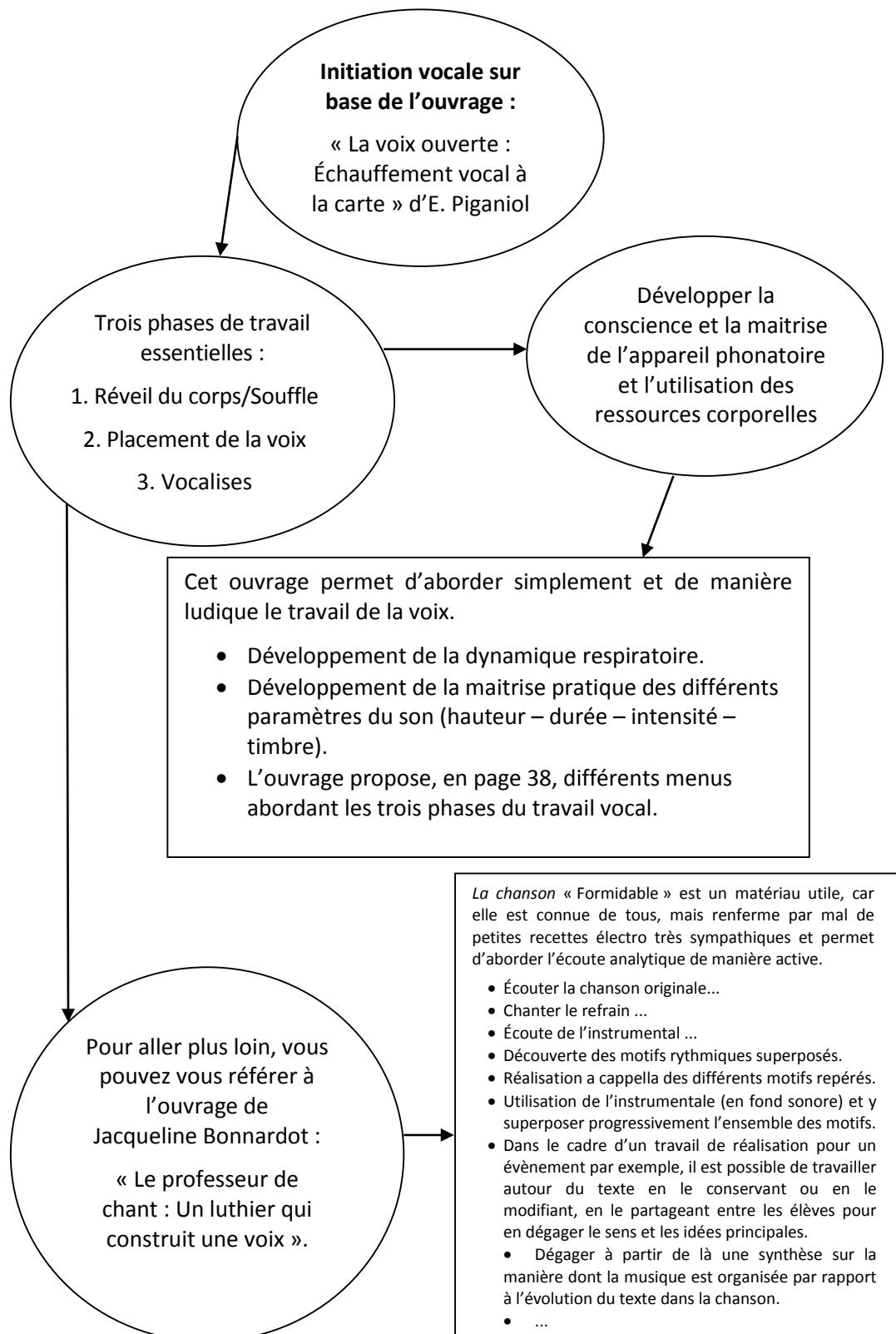
Suggestion : les instruments d'un orchestre de Samba (Batucada) coutent cher, on peut très bien se les fabriquer avec de grosses bouteilles, des poubelles, des boites de conserve, des couvercles de boites de conserve, ... Rien n'empêche d'accompagner de « vrais » instruments à nos créations en lutherie sauvage. L'avantage de travailler sur la Batucada est que l'on a rapidement des résultats intéressants à partir de rythmes et de constructions assez simples.

Pour en savoir plus

BÉHAGUE, Gérard, *Musiques du Brésil, de la cantoria à la samba-reggae*, Cité de la musique/Acte Sud, 1999.

Voir aussi la lutherie sauvage de Max Vandervorst.

3.4. Proposition de travail à partir de la chanson « Formidable » de Stromae



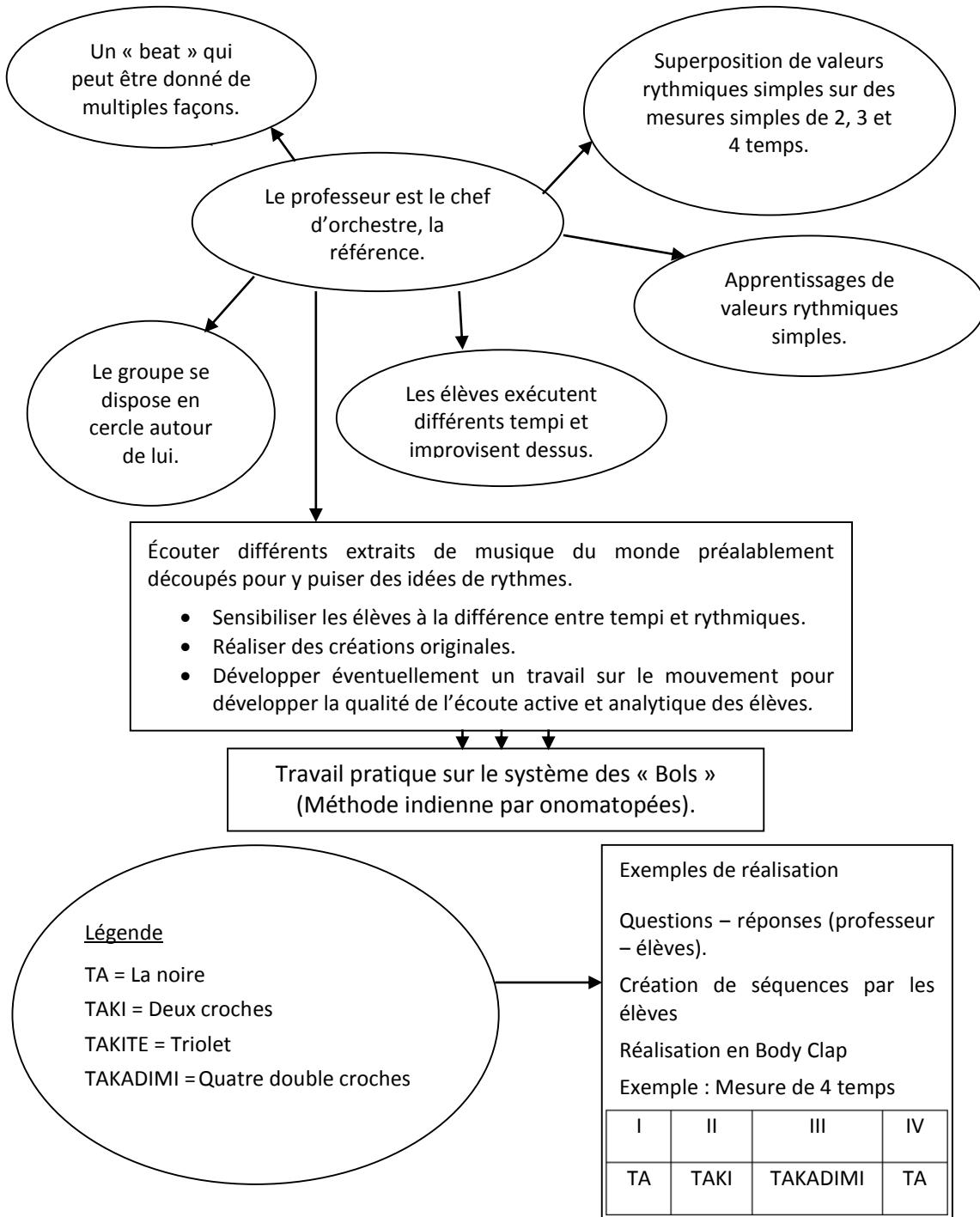
3.5. Tempo, rythmes et superpositions

Tâche : s'inclure dans un tempo collectif et en comprendre la structure pour superposer des cellules rythmiques simples.

Contexte : s'immerger dans le groupe, développer une cohésion de groupe par le clapping et les percussions corporelles.

Modalité pratique : plusieurs séances de 50 minutes.

Matériel didactique : extraits de musiques du monde, chansons populaires, matériel pour enregistrer, plusieurs idées d'ostinato rythmiques de base, imaginer au préalable quelques improvisations rythmiques possibles.



Évaluation

L'évaluation peut se faire de manière formative tout au long du travail collectif et semi-collectif. Il est également possible d'interroger en particulier un élève ou un groupe d'élève pour juger de leur évolution sur les bases apprises.

S'il doit s'agir d'une évaluation certificative, il faut être certain que la majorité des élèves ait pu assimiler les compétences. Il est donc préférable dans ce cadre de mener le projet à long terme et d'évaluer les élèves à la fin du travail.

POINTS D'ÉVALUATION POSSIBLES

- Capacité d'adaptation au groupe.
- Qualité de l'attention et de la participation.
- Investissement dans les différents groupes mis en place.
- Créativité personnelle.
- Réalisation individuelle ou en groupe.
- Moyens mis en œuvre pour obtenir un tempo stable.
- Utilisation du corps et de ses sonorités lors de la réalisation de l'exercice.
- ...

COMPÉTENCES EXERCÉES

- Écouter et classifier les rythmiques du monde.
- Développer la cohésion du groupe.
- S'exprimer et partager au sein du groupe.
- Développer une dynamique rythmique interne.
- Réaliser des créations originales en petit et en grands groupes.
- Développer l'écoute et la compréhension rythmique sur base du tempo (pulsation).

AXES D'INTÉGRATION	CRITÈRES	INDICATEURS
<i>Découvrir et exprimer</i>	Pertinence	Être capable d'écouter les consignes du professeur, de s'inclure dans le travail dans le respect de l'autre et de soi-même
<i>Imaginer, réaliser et réinvestir</i>	Langage musical	Être capable de s'approprier l'écriture des rythmes musicaux les plus simples. Être capable de mettre en place un ostinato de base et s'y tenir... Y adjoindre des paroles, de la voix, ...
<i>Communiquer, interagir et partager</i>	Précision	Être capable de se faire comprendre des autres dans ses propos et ses prises d'initiatives. Être capable d'échanger sa perception, d'écouter celle des autres. Être critique envers soi-même et envers le groupe pour tirer le meilleur de l'ensemble. Être capable d'utiliser le vocabulaire adéquat.

3.6. Les caractéristiques du son : l'intensité

COMPÉTENCE EXERCÉE : « Percevoir et différencier les sons, les bruits et les notions ».

RESSOURCE « ÉCOUTE » : distinction des caractéristiques des sons.

RESSOURCE « EXPRESSION MUSICALE » : production sonore en fonction des paramètres du son.

1. WORKSHOP

- 1) On forme des groupes de deux élèves. Dans le silence et au signe de l'enseignant, les élèves chuchotent entre eux dans un langage inventé (« parler yaourt »). Au signe suivant, ils dialoguent normalement, puis ils montrent leur désaccord en « haussant le ton ».

À chaque étape, on attribue une nuance spécifique : p – mf – f – ff.

Chacune de ces nuances est écrite en grandes lettres sur une feuille A4, ce qui permet aux élèves volontaires de diriger le groupe comme bon leur semble. Suite à l'exercice, on essaie de trouver une définition commune de l'intensité ainsi que de l'influence de celle-ci sur le caractère expressif de la musique.

« L'intensité d'un son est la caractéristique permettant de distinguer un son fort d'un son faible. » En musique, on parle de nuances pour exprimer la dynamique créée par les différents niveaux d'intensité.

- 2) Audition des quelques exemples du répertoire démontrant l'importance de l'intensité dans une composition musicale : Symphonie Nr 94 (Andante) de J. Haydn – Ouverture « L'italiana in Algeri » de Gioacchino Rossini – Stray Cat Blues des Rolling Stones – Riverman (piano solo) Bred Mehldau, etc.
- 3) Apprentissage de deux petites chansons pour apprendre les notions de « crescendo » et « descrescendo » (Teresa Jennings – extr. de Music K-8 vol 16 Nr. 4) (à voir aussi sur Youtube).



- 4) Exercices pratiques et interprétation de ces notions sur des instruments (petites percussions et instruments à lames).

5) Associe chacune des notions suivantes à une image : p - mf - f - ff - - - - -



6) Cite quatre sons (bruits) qui te « font mal à l'oreille ». Essaye d'expliquer pourquoi.

2. NOTIONS THÉORIQUES

Explication de la notion de décibels (dB). Faire l'expérience du silence absolu (le 0 dB n'existe pas !). Audition de 4'33 de John Cage, mettre l'œuvre dans son contexte historique et culturel (vidéo sur Youtube

https://www.youtube.com/watch?v=gN2ZclBr_VM).

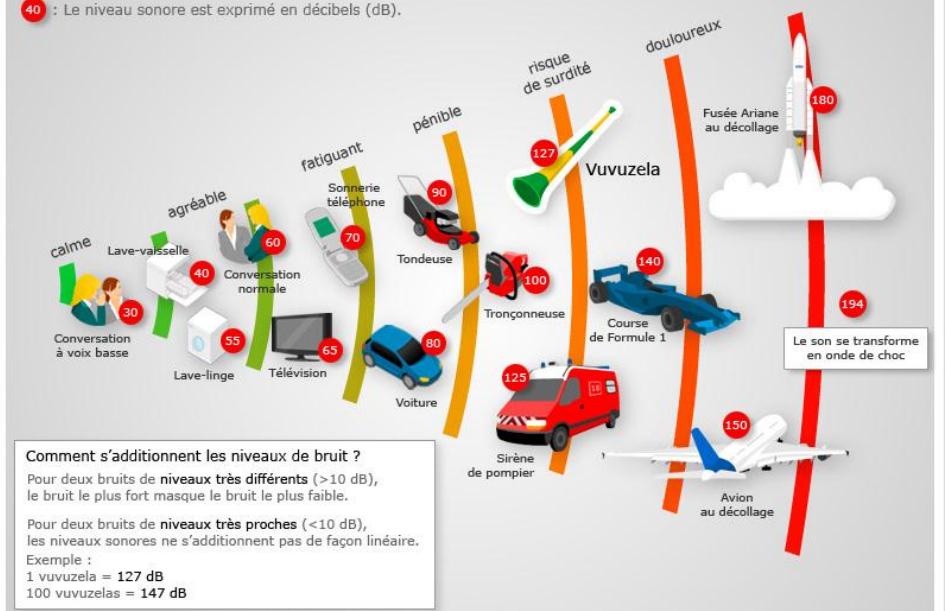
Mettre différents bruits connus sur une échelle de dB et expliquer les conséquences néfastes d'une intensité trop élevée sur le système auditif.

Avec l'aide d'un décibelmètre (existant en application pour la plupart des smartphones ou l'emprunter au professeur de labo physique) et d'une chaîne stéréo, montrer le système progressif (échelle logarithmique) des mesures de dB.

Expliquer la sensibilité du tympan à l'aide d'un tambour qu'on frappe à des intensités différentes.

La vuvuzela sur l'échelle des bruits

40 : Le niveau sonore est exprimé en décibels (dB).



Infographie : **LE FIGARO** —
Damien Hypolite

Quel casque écouteur utilises-tu ?

D'après toi lequel est le moins nuisible et lequel le plus nuisible pour ton audition ?

Explications :



3. ÉVALUATION

Celle-ci peut se faire tout au long du Workshop, mais aussi au terme de l'apprentissage des trois autres caractéristiques du son (hauteur – durée – timbre).

3.7. Activation d'un chant africain : fatou yo

COMPÉTENCES EXERCÉES

- Reproduire, imiter, copier des mouvements, des gestes, des expressions rythmiques et mélodiques.
 - Comprendre, organiser, interpréter, créer des mouvements, des gestes, les éléments d'un message sonore, en manipulant des instruments de la percussion scolaire, des éléments de bruitage, les qualités sonores, les éléments de rythme et de voix.

Leçon prévue pour 3 à 4 séquences de 50 minutes.

1. APPRENTISSAGE DU CHANT

- a. échauffement vocal.
 - b. apprentissage des paroles : parler-rythmer.

A *fatou yo si dia la la no* *fatou yo si dia la la no*

B *fatou faï faï faï tou fa ti clé men si o* *fatou yo si dia la la no*

C zum zum zum zum zum bele zum zum bele zum zum zum zum zum bele zum zum bele

- ### c. apprentissage de la mélodie.

Pour 3 groupes

A musical score for a vocal piece. The title 'Fatou yo si dia la la no' is written below the staff. The score consists of a treble clef, a 2/4 time signature, and a key signature of one sharp. The vocal line is as follows:

Fatou yo si dia la la no fa tou yo si dia la la no

The lyrics 'Fatou yo si dia la la no' are in blue, and the lyrics 'fa tou yo si dia la la no' are in blue and underlined.

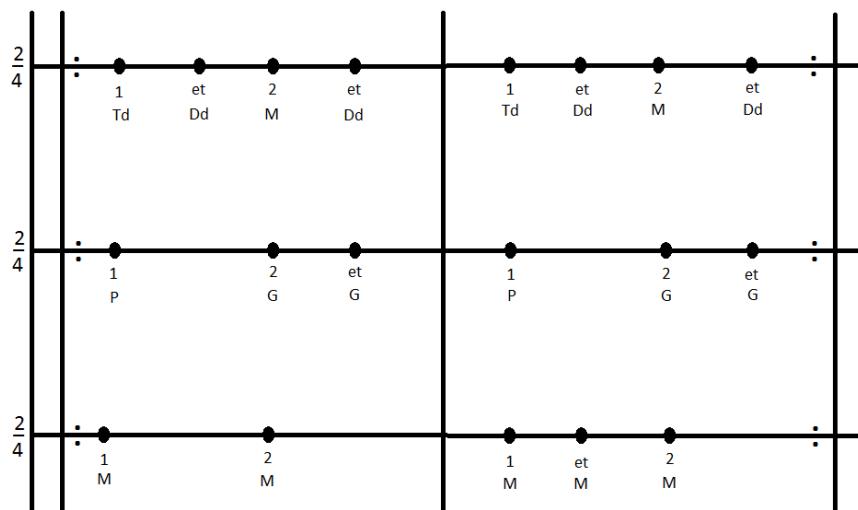
A musical score for a single melodic line. The key signature is B major (one sharp). The time signature is common time (indicated by a 'C'). The melody consists of eighth and sixteenth notes. The lyrics are: Fa tou faï faï tou Fa ti clé men ci o Fa tou Yo si dia la la no. The notes are distributed across the measures, with some notes having grace marks (short vertical lines with dots) above them.

C  *mains* *mains*

Zum...   



2. APPRENTISSAGE D'UN OSTINATO RYTHMIQUE ET CORPOREL



Td= frapper torse avec main droite

Dd=claquer doigt de la main droite

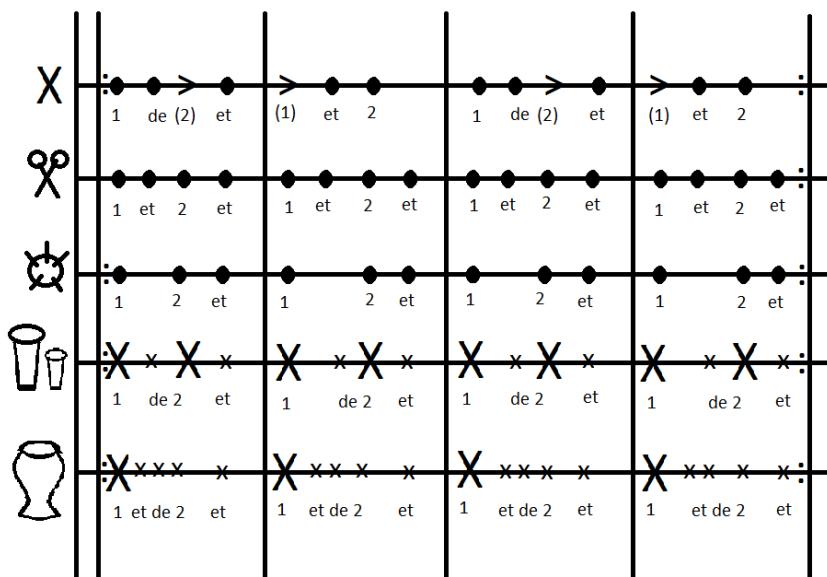
M=frapper dans les mains

P=taper du pied

G=frapper genoux

⇒ À toi de créer un ostinato rythmique corporel pour la partie C du chant.

3. APPRENTISSAGE D'UN OSTINATO RYTHMIQUE INSTRUMENTAL



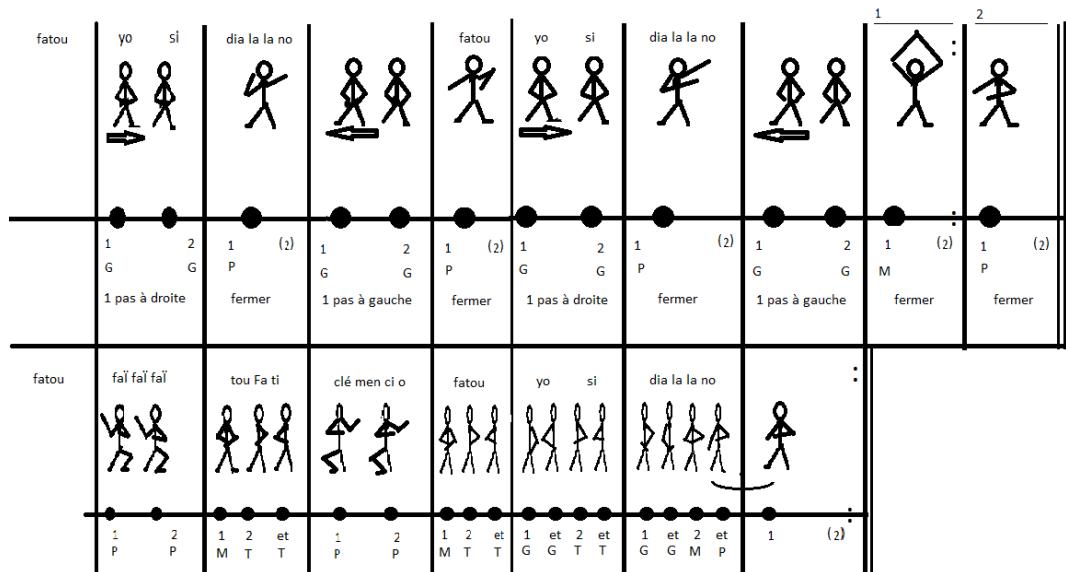
X=basse : frapper au milieu du djembé

X=tonique : frapper au bord du djembé

⇒ À toi de créer un ostinato rythmique instrumental pour la partie C du chant

4. APPRENTISSAGE D'UN STEPPING

Dans le style haka au rugby



5. ÉVALUATION GLOBALE DES APPRENTISSAGES

a. Identification auditive

1. Le professeur frappe une des phrases de l'ostinato corporel ou instrumental (au choix).
Les élèves inscrivent le signe correspondant à cette phrase.
2. Enchainement de plusieurs phrases.
Ils inscrivent l'enchainement des numéros (ex : 1-4-2).

b. Expressions rythmiques et vocales

1. Un groupe de trois élèves chante, un autre groupe frappe une des formules rythmiques désignée par le professeur
2. Enchainer les différentes séquences rythmiques.

Cette évaluation doit s'envisager dans un principe de différenciation afin de laisser à chaque élève la possibilité de s'exprimer dans le mode qui lui convient.

NB. Il est concevable de n'évaluer qu'une seule forme d'expression (rythmique-vocale-instrumentale)

3.8. Outil d'analyse : grille d'écoute

Vous trouverez ci-après une grille-tableau pour guider l'écoute des élèves. Il s'agit d'un exemple non exhaustif de ce qu'il est possible d'aborder lors du travail d'écoute et/ou de reconnaissance.

Le mérite de cette grille est qu'elle peut être utilisée simplement pour écouter des musiques de genres et/ou de styles différents.

Le professeur dispose ainsi d'une grande latitude avec ses élèves.

Cette grille est modulable à souhait suivant la manière avec laquelle on souhaite aborder l'écoute globale et/ou l'écoute analytique avec les élèves.

Extrait	Écoute globale			Écoute analytique			
Voix (HOMMES, FEMMES, CHŒUR, SOLISTES, ...)	INSTRUMENTS (ORCHESTRE, INSTRUMENT SOLO, FAMILLES, ...)	ENVIRONNEMENT CULTUREL (STYLE, ÉPOQUE, ORIGINE, ...)	TEMPO, RYTHME (LENT/RAPIDE, VARIATIONS, ...)	NUANCES (CONTRASTÉES, FLUCTUANTES, RÔLE DES SILENCES, ...)	FORME, STRUCTURE	ÉLÉMENTS REMARQUABLES (RÉPÉTITIONS DE MOTIFS, OPPOSITIONS, ...)	

GLOSSAIRE

Activité d'apprentissage	<i>Ensemble d'actions menées par le professeur et réalisées par les élèves. L'objectif est l'acquisition de ressources nouvelles (savoirs, savoir-faire, attitudes, ...).</i>
Compétence	<i>Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. (art. 5, 1° du décret « Missions »)</i>
Compétence transversale	<i>Attitudes, démarches mentales, méthodologiques et sociales à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire dans plusieurs, voire dans toutes les disciplines. Leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves.</i>
Critère	<i>Un critère est une qualité attendue de la production, de la prestation de l'élève ou du processus utilisé pour y parvenir. Les critères sont précisés par des indicateurs. Ils seront identiques pour une même famille de situations.</i>
Évaluation à « valeur certificative »	<i>Évaluation d'un niveau de maîtrise des compétences au sein d'une discipline (ou groupe de disciplines) sur laquelle sera construite soit la décision de l'obtention d'un certificat, soit la décision de passage de classe, d'accès à un nouveau degré ou à une nouvelle phase.</i>
Évaluation à « valeur formative »	<i>Évaluation effectuée en cours d'activité et visant à apprécier le progrès accompli par l'élève et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'élève ; elle se fonde en partie sur l'auto-évaluation. (Décret Missions)</i>
Indicateur	<i>Élément observable et mesurable qui permet de vérifier si la qualité exprimée dans le critère est rencontrée</i> <i>Un indicateur est spécifique à une situation. Il est choisi en tenant compte du fait que l'évaluation pratiquée est située à un moment déterminé dans le parcours de la formation.</i>
Pédagogie différenciée	<i>Démarche d'enseignement qui consiste à varier les méthodes pour tenir compte de l'hétérogénéité des classes, ainsi que de la diversité des modes et des besoins d'apprentissage des élèves. (décret Missions)</i>

Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)	<p><i>Outil méthodologique élaboré pour chaque élève de l'enseignement spécialisé et ajusté durant toute sa scolarité par le Conseil de classe, sur la base des observations fournies par ses différents membres et des données communiquées par l'organisme de guidance des élèves.</i></p> <p><i>Outil méthodologique élaboré par le Conseil de classe à l'attention d'un élève du 1^{er} degré qui connaît des difficultés dans l'acquisition des compétences attendues.</i></p>
Programmes d'études	<p><i>Référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage, obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle. (décret Missions)</i></p>
Ressources	<p><i>Ensemble de savoirs, savoir-faire, attitudes et stratégies qui seront actualisés, découverts, mobilisés au cours de l'unité d'apprentissage et qui s'avèrent incontournables lors de la réalisation de tâches relevant des compétences visées.</i></p>
Savoir	<p><i>Résultat de l'assimilation d'informations acquises par l'étude, l'observation, l'apprentissage et/ou l'expérience. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.</i></p>
Situation d'apprentissage	<p><i>Ensemble de dispositifs au cours desquels un élève va s'approprier de nouvelles ressources (savoirs, savoir-faire, attitudes, ...).</i></p>
Situation d'intégration	<p><i>Situation complexe qu'un élève doit résoudre en mobilisant plusieurs ressources acquises lors des situations d'apprentissage.</i></p> <p><i>Une situation d'intégration est composée d'</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- un support comprenant un contexte, les informations sur base desquelles l'élève va agir et le but de la production ;</i> <i>- une tâche qui est l'anticipation du produit attendu ;</i> <i>- une consigne destinée à l'élève reprenant les instructions de travail.</i>
Socles de compétences	<p><i>Référentiel présentant de manière structurée les compétences de base à exercer jusqu'au terme des huit premières années de l'enseignement obligatoire et celles qui sont à maîtriser à la fin de chacune des étapes de celles-ci parce qu'elles sont considérées comme nécessaires à l'insertion sociale et à la poursuite des études. (décret Missions)</i></p>

BIBLIOGRAPHIE

Pistes de lecture

- BONNARDOT, Jacqueline, *Le professeur, un luthier qui construit une voix*, 2004.
- BOUCKAERT, Joris, DEWOLF, Luc, *Musique. Éducation musicale. Premier degré*, Pelckmans, 2015.
- Cahiers d'élèves*, Fuzeau.
- DAGUET, Christian, GUILLAUMET, Sylvain, *Va là où tu veux. 10 chansons originales pour le collège*, Delatour.
- GESTA, Régine, *Voyage a cappella*, vol. 1 (2011) et 2(2015), Fuzeau.
- GONZALEZ, Henri, *50 activités en éducation musicale*, Scéren, 2014.
- HAAS, Régis (dir.), Collection Mélomaniac, *Le monde des instruments des origines à nos jours* (2004), *Les grands compositeurs et leurs œuvres* (2006, 2008, 2011), *Le musiques du monde* (2010), *Le chant dans l'Histoire et dans le monde* (2007), *Le Jazz, son histoire et sa légende* (2009), Fuzeau.
- LAURENT, Jean, *Chanter à l'école. Livret pédagogique*, Scéren CRDP Poitou-Charentes.
- MESPIE, Raymond (coord.), *Musiques dans l'Histoire*, Scéren, 2011.
- MORALES, Aude, *Envoie-moi un signe. 8 chansons pour le collège*, Delatour.
- NOUVEL, Michèle et Francis, *Je veux chanter pour dire*, Fuzeau.
- PASSAQUET, Françoise, GAILLET, Marie-Noëlle, MARCHAND, Claire, TOUTAIN, Géraldine, *Le cabaret en chœur*, Scéren CRDP Bourgogne.
- PIGANIOL, Emmanuelle, *La voix ouverte. L'échauffement vocal à la carte*, 2004.
- SAINT-JAMES, Guillaume et Julia, *Body Tap vol. 1 (2006) et 2 (2008)*, Fuzeau.
- SAINT-JAMES, Guillaume, *Le cartable rythmique*, Fuzeau, 2006.
- SAINT-JAMES, Guillaume, *Cuisik*, Fuzeau, 2007.
- VERNY, Pierre-Gérard, *Warm up 1 (Jazz vocal – 2007)*, *Warm up 2 (Gospel, Musette, Jazz, Classique, ... – 2010)*, *Warm up 3 (Tzigane, Reggae, ... – 2010)*, Fuzeau.

Site de partitions libres

[Imslp.org](http://imslp.org).

www.musicplus.be.

Animations « Point Culture » pour l'enseignement secondaire : pointculture.be/service-educatif/animations.

DVD

Voie ouverte. Improvisation vocale, Scéren CRDP Bourgogne.

BERTHE, Nicolas, THIEBAUX, Pascal, *Musique et cinéma* (disponibles aux Éditions Fuzeau)